

Compte-rendu du conseil du lundi 12 septembre à 20 H 00

Présents : Gaël MONNERET, Martine RAISON, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Corinne ODOBEL, Anne-Marie PEGUILLET, Jean Claude COMPAGNON, Thomas ROUSSE, Christophe MARION, Francine PACCARD.

Absent excusé : Pascal SIMONET.

Secrétaire : Martine RAISON.

- Le compte-rendu du conseil du 16 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

- Délibération N° 35 : Décision modificative approuvée afin de créditer le compte 6688 de la somme de 1233 € et de couvrir les frais consécutifs à la négociation du prêt N° N° 08908381.

- Délibération N° 36 : Annule et remplace la délibération N° 12 : l'affectation des fonds disponibles 2021 est approuvée à l'unanimité.

- Délibération N° 37 : La décision modificative permettant de créditer le compte 21568 de 2800 € afin de régler l'achat d'une nouvelle borne incendie est adoptée à l'unanimité.

- Questions d'actualité :

- Point sur les travaux en cours.

Les travaux de reprise de la rue de Jeanne d'Arc sont terminés. Un revêtement bicouche a été réalisé, en attente de travaux complémentaires, et notamment de la séparation des réseaux d'assainissement.

Le souci de la vitesse excessive des véhicules empruntant cette rue va sans doute se poser maintenant que le profil a été rectifié. Des projets sont envisagés pour réguler la circulation.

Le nombre important de véhicules qui circulent sur la Départementale 471, et notamment des poids lourds, pose également des soucis de sécurité pour les riverains. Une étude est en cours pour rendre la traversée du village plus apaisée.

- Vente des parcelles du lotissement. Aujourd'hui, deux parcelles du lotissement ont trouvé preneurs, malgré le nombre important de demandes initiales. Les difficultés actuelles d'obtention des crédits à la construction et la hausse importante du coût des matériaux expliquent sans doute cette situation. Il est décidé de mettre en place une communication plus visible : panneaux, article dans les journaux ...

- Le maire informe le Conseil des conséquences de la loi « climat et résilience », notamment les mesures contre l'imperméabilisation des sols et leur impact sur l'urbanisation qui sera forcément limitée. Les PLU communaux seront caduques et devront être révisés avant 2027 sous peine de ne plus pouvoir délivrer de permis d'urbanisme. Se pose alors la question de réaliser un PLU communautaire

qui regrouperait dans un même schéma d'urbanisme toutes les communes de l'agglomération, un PLUI. Les directives administratives vont dans ce sens et la question doit être débattue au Conseil Communautaire d'ECLA en octobre. Comment les communes détermineront-elles leur part respective dans le futur plan d'urbanisme et quelle sera leur marge d'autonomie ? Les modalités du choix restent à définir.

Le maire présente également les éventuelles futures dispositions financières au sein de la compétence « voirie » d'ECLA. Afin de réduire les inégalités de traitement des communes face à l'entretien des routes et de rapprocher les prix payés par les communes du prix actuel, la commission voirie propose de passer ce prix à 0,70€ du m² pour toutes les communes. Le conseil émet un avis favorable, le surcôt estimé pour Pannessières une fois toutes les routes reprises sera de l'ordre de 4000 €.

- Le maire est invité à participer à une commission concernant le projet d'installation d'une plateforme pharmaco-logistique à la périphérie de Lons-Le-Saunier afin de choisir le terrain, en fonction du site de la construction future d'un nouvel hôpital. Cette réunion se fera sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, avec Monsieur le Président d'ECLA, Monsieur le maire de Lons, Monsieur le Directeur des hôpitaux du Jura, des représentants de la DDT et des diverses administrations concernées par la projet. Les divers projets sont susceptibles de concerner le territoire de notre commune.

- Questions diverses :

- Rentrée des classes et transports scolaires. Dans l'impossibilité de trouver une personne pour accompagner les élèves dans le bus (horaires), la commune de Pannessières, avec l'accord des dirigeants du service transports d'ECLA, a demandé des personnes volontaires pour s'assurer du bon respect des mesures de sécurité dans le bus, et notamment le fait que les plus petits soient correctement attachés. Trois personnes ont accepté et nous les en remercions.

- A l'occasion des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre, Pannessières accueillera une exposition d'enseignes et de girouettes, exposition organisée par l'association de défense du patrimoine présidée par Madame Bachelier.

- La Pannessiéroise organise un vide grenier le dimanche 25 septembre. Les habitants ont été prévenus par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres. Tous les volontaires sont les bienvenus pour participer à la mise en place et au rangement des stands.

Fin de séance à 23 heures.

Prochaine séance en fonction de l'actualité.

Le maire : M.Monnet